

III. Le 22. du mois d'Avril le Roi nomma à plusieurs Benefices de Collation Royale, qui se trouvoient vaquans, parmi lesquels étoit l'Evêché de Viviers, qui fut donné à l'ancien Evêque d'Ypres: l'Evêché de Lavaur à l'Abbé de Malezieu, & l'Evêché de St. Pons à l'Abbé de Crillon.

L'Abbaye de la Chaise-Dieu fut donnée au Cardinal de Rohan; celle de Montirandé fut conférée au Cardinal Ottoboni, qui peu auparavant avoit été pourvu de celle de Marchienes. Celle de Lire à l'Abbé d'Antin; celle de Previlly à l'Abbé d'Harcourt, celle de Mezan à l'Abbé d'Artagnan, celle de Savigny à l'Abbé Gautier, l'un des Secretaires de l'Ambassade de France à Utrecht; celle d'Honnoncour à l'Abbé de Valory, celle de St. Pierre de Vienne à l'Abbé de Chabannes-Curton, celle de Sablonceaux à l'Abbé de Châlon, celle de Talmont à l'Abbé du Drot, Aumônier de Mr. le Duc de Berry &c.

A R T I C L E III.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable en ITALIE depuis le mois dernier.

Grace que le Comte Boromeo obtient de l'Empereur.

I. LE Comte Boromeo Viceroi de Naples, n'a rien oublié pour se faire décharger à la Cour de Vienne, du crime de prétendue *concuSSION*, dont il a été accusé, sans avoir pu y réussir: * néanmoins l'Empereur, par une grace speciale, a bien voulu le décharger de la moitié de la restitution à laquelle il avoit été condamné. Ce

Comte

Voyez Avril page 245.